

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2026
COMPTE-RENDU

**NOMBRE DE MEMBRES TITULAIRES
EN EXERCICE : 25**

TITULAIRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : 16

PROCURATIONS : 6

VOTANTS : 22

TITULAIRES ABSENTS OU EXCUSÉS : 3

L'an deux mille vingt-six, le 10 septembre à 10 heures, les membres du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, légalement convoqués le 1^{er} septembre 2026, se sont réunis au siège du Centre de gestion, sous la présidence de Monsieur Marc ADIVEZE.

Membres présents ou représentés :

ADIVEZE Marc, maire d'Alairac - ARNAUD Magali, maire de Villar-en-Val - ROFES Marc, maire de Villedubert (suppléant de MENASSI Éric, maire de Trèbes) - MARTIN Henri, vice-président Communauté d'Agglomération Grand Narbonne - FAU Philippe, maire de Pezens - ANTOINE Hervé, maire de Villeneuve-la-Comptal - BRUNEL Eliane, Département de l'Aude - CASTRE Maryse, maire adjointe de Carcassonne (suppléante de FLAMANT Nathalie, maire adjointe de Carcassonne) - FORCADA Gérard, maire de Lézignan-Corbières - GREFFIER Philippe, président de la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois - JANSANA Jean-Marc, maire de Montredon-des-Corbières - LAURENT Mickaël, maire de SAINT-DENIS - MASCARAQUE Thierry, maire de Rouffiac d'Aude - NACCACHE Nathalie, maire de Labastide d'Anjou - CHING Monique, maire adjointe de Leucate (suppléante de RENAULT Régine, maire adjointe de Sigeon) - ROUQUAIROL Pierre, maire-adjoint de Limoux.

Membres excusés ayant donné procuration :

ALAUX Sylvie, maire adjointe de Narbonne, donne procuration à MARTIN Henri,
BARDIES Pierre, maire de Saint-Martin-de-Villerejan, donne procuration à ARNAUD Magali,
CODORNIOU Didier, maire de Gruissan, donne procuration à ROUQUAIROL Pierre,
DURAND Pierre, Département de l'Aude donne procuration à MASCARAQUE Thierry,
RAPPENEAU Philippe, vice-président Communauté d'Agglomération Carcassonne Agglo donne procuration à FAU Philippe,
SAVY Francis, maire de Mazuby donne procuration au président.

Absents ou excusés :

BONDOUY Guy, maire de Saint-Martin-Lalande - FAUCON-MEJEAN Claudie, maire de Bram - QUAGLIERI Jean-Pierre, maire de Lasbordes.

Le président a également convié les membres suppléants à participer à la présente séance.

Membres suppléants présents sans voix délibérative :

GILS Denise, maire de Peyriac-Minervois - PEILLE Stéphane, maire de Quillan.

1 - Actes réalisés par le président dans le cadre de ses délégations

Compte rendu des actes pris par le Président en déclinaison des délibérations du conseil d'installation

Numéro	Objet
ARP 2026-68	Arrêté portant délégation d'attributions à Madame Magali ARNAUD, 1 ^{ère} VP du CDG 11
ARP 2026-69	Arrêté portant délégation d'attributions à Monsieur Eric MENASSI, 2 ^{ème} VP du CDG 11
ARP 2026-70	Arrêté portant délégation d'attributions à Monsieur Henri MARTIN, 3 ^{ème} VP du CDG 11
ARP 2026-71	Arrêté portant délégation d'attributions à Monsieur Philippe FAU, 4 ^{ème} VP du CDG 11
ARP 2026-72	Arrêté portant désignation du représentant du Président à la CAO du CDG 11
ARP 2026-73	Arrêté portant délégation de signature à la Directrice Générale du CDG 11- Madame Hélène LACOMBE
ARP 2026-74	Arrêté portant délégation de signature à la Directrice Générale Adjointe du CDG 11- Madame Marie-Eve SAINT-AUBIN
ARP 2026-75	Arrêté portant délégation de signature au Directeur Général Adjoint du CDG 11- Monsieur Laurent MONSERAT
ARP 2026-76	Arrêté portant délégation de signature à la Directrice Générale Adjointe du CDG 11- Madame Marie-Luce YSERN

2 - Démission d'un membre suppléant du Conseil d'administration

Monsieur Jean-Luc RIVEL, maire de Salles d'Aude et membre suppléant du collège des communes a fait part de sa décision de démissionner de son siège d'administrateur du Centre de gestion de l'Aude.

3 - Présentation méthodologie projet d'établissement 2026-2032



4 - Participation du CDG 11 au soutien de la commune de Pomas – Décision modificative

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve :

- 1 - L'attribution d'une subvention de 5 000 euros à destination de la commune, via un versement à l'AMA,
- 2 - Les écritures comptables suivantes : décision modificative d'un montant de 5 000 € du compte 6568 vers le compte 65748,
- 3 - L'intervention d'agents techniques du CDG 11 pouvant venir en aide aux agents municipaux de la commune de Pomas,
- 4 - L'intervention d'agents administratifs volontaires du CDG 11 à raison de deux permanences hebdomadaires.

5 - Règlement interne des achats

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, adopte le règlement interne en matière de marchés publics.

6 - Tableau des effectifs

Appelé à délibérer, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, accepte la création des postes ci-après :

- 2 postes de techniciens suite à :

- Réussite à concours d'un agent titulaire actuellement adjoint administratif principal 1ère classe, en charge de la mission « délégué à la protection des données » compatible avec un changement de filière,
- L'obtention de son diplôme d'ergonomie par un des apprentis du CDG 11. Une procédure de recrutement visera son intégration dans l'équipe de médecine préventive.

- La création des grades B et C, titulaire ou contractuel de la filière administrative nécessaire à la procédure de recrutement d'un agent expert au sein du service de carrières du CDG 11.

7 - Remboursement aux agents des aides accordées par le FIPHFP

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité approuve le principe de remboursement des sommes engagées par les agents BOETH, dans la limite de l'aide attribuée par le FIPHFP et perçue par le CDG 11, et autorise le président à procéder au versement desdites sommes ainsi qu'à signer tous documents y afférents.

8 - Mise à disposition d'un agent auprès du CIOS

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité approuve la convention de mise à disposition d'un agent du CDG 11 au CIOS et autorise le président à signer cette convention et tous documents y afférents.

9 - Mise à jour des conventions de location de salles

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide la mise à jour des conventions de location de salles, la nouvelle grille tarifaire et autorise le président à signer les conventions et tous documents y afférents.

10 - Coaching croisé avec la Ville de Narbonne

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, autorise le CDG 11, via son coach professionnel interne, à intervenir en prestation croisée auprès des agents de la Ville de Narbonne sous la responsabilité et l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du CDG 11, et autorise le président à signer la convention de partenariat correspondante, et ce à titre expérimental pour un an, du 1^{er} novembre 2026 au 31 octobre 2027.

11 - Fabrique des métiers : tarifications intervenants

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide la grille tarifaire ci-dessous :

- Formations qualifiantes à destination des demandeurs d'emploi (ne donnant pas lieu à l'obtention d'une certification, d'un diplôme ou d'un titre professionnel) : 42 € par heure d'intervention ;
- Formations certifiantes/diplômantes (donnant lieu à la délivrance d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'une certification reconnue) : 50 € par heure d'intervention ;
- Participation des intervenants externes aux réunions de suivi à mi-parcours ou aux réunions de bilan : 25 € par heure de participation ;
- Intervention dans le cadre d'une activité de hotline assurée par des intervenants externes, notamment dans le cadre des Préparations Opérationnelles à l'Emploi Individuelles (POEI), en l'absence de tuteur identifié au sein de la collectivité d'accueil : 21 € par heure d'intervention.

12 - Mise à jour de la convention « Conseil et assistance au recrutement » - Mentions RGPD

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide le modèle de convention mis à jour et autorise le président à signer les conventions et tous documents y afférents.

13 - Coûts Lauréats 2025

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, adopte les coûts lauréats présentés pour l'année 2025.

14 - PSC Santé MNT - Hausse technique

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, prend acte de la hausse de 1.9 % et des nouveaux montants de cotisation pour la Protection sociale complémentaire Santé à compter du 01/01/2027.

15 - PSC Prévoyance - Hausse cotisations

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, prend acte de la hausse de 5 % et des nouveaux taux de cotisation pour la Protection sociale complémentaire Santé à compter du 01/01/2027.

16 - Contrat assurances statutaires - Révision contrat petit marché

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, adopte la réduction des indemnités d'indemnités journalières de 10 % avec la reconduction des taux de cotisation 2025/2026 au 01/01/2027, sur la tranche ferme du contrat d'assurances statutaires, et autorise le président à signer tous documents relatif à cette révision.

17 - Contrat assurance statutaires - Révision contrat CDG 11

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve la minoration de 10 % des taux de cotisations pour l'année 2027.

18 - Convention BIP

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, autorise le président à signer la convention type pour l'accès à la banque de données « BIP » des collectivités et établissements du ressort du CDG de l'Aude.

19 - Mise à jour de la convention « Paye multi-collectivités » - Mentions RGPD

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide le modèle de convention mis à jour, et autorise le président à signer les conventions et tous documents y afférents.

20 - Conventions AVDHAS

Appelé à délibérer, le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide les projets de convention cadre pour les structures affiliées et non affiliées, en vue de l'adhésion au dispositif A.V.D.H.A.S et lanceur d'alerte, et autorise le président à signer les convention et tous documents y afférents.



Le président,

Marc ADIVEZE